

La Carsat Centre Ouest et les CCI de la Corrèze et de la Creuse unies pour préserver la Santé au Travail

La Carsat Centre Ouest, la CCI de la Creuse et la CCI de la Corrèze renforcent leur partenariat en signant deux conventions pour réduire les risques professionnels.

Ces partenariats renforcés ont un objectif commun : **réduire le nombre et la gravité des accidents du travail et améliorer la préservation de la santé et de la sécurité des salariés.**

Cette initiative part du constat que la sinistralité sur les départements de la Corrèze et de la Creuse est supérieure par rapport aux autres départements du secteur d'action de la Carsat Centre Ouest, ainsi que de la grande région Nouvelle-Aquitaine (Indice de Fréquence* moyen de 35 contre 32,5).

Cela se concrétise par la mise en place d'un **nouveau dispositif conjoint d'accompagnement individuel des TPE ayant une récurrence élevée d'accidents du travail.**

Ce partenariat s'inscrit dans la volonté nationale de réduction des AT en s'appuyant sur le rayonnement des CCI sur le territoire et leur contact privilégié avec les entreprises et plus particulièrement les TPE.

Interlocuteurs présents au point presse :

<p>Carsat Centre Ouest</p> <p>Gilles Courros Directeur Général</p> <p>Muriel Beaulieu Ingénieure Conseil Régionale</p>	<p>CCI de la Corrèze</p> <p>Françoise Cayre Présidente</p> <p>Gaëlle Pellerin Resp. Pôle Développement entreprise</p>	<p>CCI de la Creuse</p> <p>Jean-François Tixier Président</p> <p>Philippe Daly Directeur Général</p> <p>Élise Rouchon Conseillère Entreprises Numérique & TPE</p>
---	--	---

Point presse
mardi 8 juillet 2025 à 10h00
Club de la Presse du Limousin
27 boulevard de la Corderie à Limoges

Contacts presse :

<p>Cécile CHADEYERON Journaliste / Relations presse de la CCI 19 cchadeyron@correze.cci.fr Téléphone : 06 74 11 11 16</p>	<p>Philippe DALY Directeur Général de la CCI 23 pdaly@creuse.cci.fr Téléphone : 06 74 51 93 22</p>	<p>Vanessa GODARD Responsable Marketing/Communication vanessa.godard@carsat-centreouest.fr Téléphone : 05.55.45.37.47</p>
---	--	--

Dossier de Presse

Sommaire

Toujours et encore innover pour prévenir les risques professionnelsp 4
La Carsat Centre Ouest, partenaire privilégié des employeurs pour la prévention des risques professionnelsp 5
La CCI de Corrèze, acteur majeur du développement territorialp 6
La CCI de Creuse, 1^{er} accélérateur pour les entreprises de son territoirep 7
La Carsat Centre Ouest, le référent local de la protection socialep 8

Toujours et encore innover pour prévenir les risques professionnels

La **Carsat Centre Ouest**, la **CCI de la Creuse** et la **CCI de la Corrèze** ont décidé de **renforcer leur partenariat** pour proposer un dispositif innovant et ainsi **aller plus loin dans la prévention** des accidents du travail (AT). Il consiste à proposer un **suivi individuel et des formations-actions** à des **entreprises ayant une récurrence élevée d'accidents du travail**, ou des entreprises désireuses d'engager une démarche de prévention.

Ce partenariat renforcé part du constat que la sinistralité sur les départements de la Corrèze et de la Creuse est supérieure par rapport à la moyenne des départements du secteur d'action de la Carsat Centre Ouest, ainsi que de la grande région Nouvelle-Aquitaine (Indice de Fréquence* moyen de 35 contre 32,5).

Les formations-action ont pour intérêt et objectif d'**informer les entreprises en difficulté**, de **les éclairer** et de **les accompagner dans la réalisation de l'évaluation de leurs risques professionnels**, qui constitue l'une des premières étapes incontournables d'une démarche de prévention pérenne. Les entreprises seront guidées dans la création ou la mise à jour de leur **Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP**)** et la **mise en place d'un plan d'action visant à réduire voire supprimer les risques ainsi priorisés**.

La Carsat Centre Ouest est engagée sur plusieurs programmes pluriannuels de prévention, dont « Prévention AT », qui cible les entreprises ayant une récurrence d'accidents du travail élevée. Dans le cadre du partenariat, elle **accompagne à la mise en place ou au renforcement du management de la sécurité** et ainsi participe à **une amélioration à long terme de la sinistralité globale de l'entreprise**. Elle partage avec les CCI la liste des entreprises concernées par ce programme.

Les CCI quant à elles, **contactent les entreprises** pour leur proposer de participer à des ateliers de formation couplés à un suivi individuel. Les TPE et secteurs prioritaires (définis conjointement avec la Carsat) se voient proposer par les CCI des ateliers d'une durée de 3 heures. Le suivi prend la forme de 1 à 2 demi-journées d'accompagnement dans les 6 mois suivant l'atelier.

La Carsat et les CCI participent conjointement à la conception de la formation et coaniment les 2 premiers ateliers. Les sessions suivantes sont animées par les CCI, qui sont également chargées de l'accompagnement par demi-journées. Le financement de ce dispositif est pris en charge par la Carsat Centre Ouest.

Programme Prévention AT : Ce programme national de l'Assurance Maladie Risques Professionnels, décliné localement par la Carsat Centre Ouest, a vu le jour en 2024 avec l'objectif d'accompagner les entreprises ciblées au travers d'une offre de prévention. Il prévoit notamment au travers de son axe 2, l'accompagnement des entreprises qui sont confrontées à des accidents du travail graves ou fréquents. Ceux-ci traduisant un besoin d'améliorer leur culture de prévention.

* *Indice de Fréquence = Nombre d'Accidents du Travail/1000 salariés.*

** *DUERP : Document obligatoire dans toutes les entreprises dès l'embauche du 1^{er} salarié, qui liste l'inventaire des risques professionnels (physiques et psychosociaux) et le résultat de l'analyse des risques identifiés dans l'entreprise. La finalité de cette évaluation est la mise en œuvre d'actions de prévention des risques qui ont été évalués.*

La Carsat Centre Ouest, partenaire privilégié des employeurs pour la prévention des risques professionnels

La [Carsat Centre Ouest](#) est le **référént des entreprises** des ex-régions Limousin et du Poitou-Charentes **dans le domaine de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.**

Elle agit au plus près des entreprises et des salariés par ses **conseils**, ses **formations** et en **favorisant la mise en œuvre de démarches de prévention** des risques professionnels, dans le but d'**améliorer la préservation de la santé et de la sécurité de leurs salariés.**

Elle fait partie du réseau de l'**Assurance Maladie Risques Professionnels** de la Sécurité sociale, piloté par la **Caisse Nationale d'Assurance Maladie**. Dans ce cadre elle a en charge trois missions :

- **Aider et inciter à prévenir les Risques d'accidents du travail et maladies professionnelles**

La Carsat Centre Ouest agit au sein même des entreprises en favorisant les démarches de prévention des risques professionnels.

Ses équipes de contrôleurs et préventeurs parcourent chaque jour le territoire pour conseiller, informer et former les employeurs sur la réglementation et les aides possibles pour améliorer la préservation de la santé et de la sécurité de leurs travailleurs. La Carsat Centre Ouest cible son action sur les risques les plus fréquents : troubles musculosquelettiques, cancers, chutes, etc.

- **Fixer le taux de cotisation AT/MP**

A partir des frais occasionnés par les Accidents du Travail et Maladies Professionnelles (AT/MP) imputés au compte employeur, la Carsat procède au calcul du taux de la cotisation AT/MP payée par les entreprises auprès de l'URSSAF.

- **Informé sur la retraite**

La Carsat Centre Ouest propose aux entreprises d'informer leurs équipes de ressources humaines sur la retraite afin de leur permettre de répondre aux questions de leurs salariés seniors et de mettre en place leur gestion des emplois. Elle leur offre également la possibilité d'animer des sessions collectives ou des rendez-vous individuels d'information retraite pour leurs collaborateurs, sur leur lieu de travail.

L'Assurance Maladie Risques Professionnels a pour finalité de promouvoir un environnement de travail plus sûr et plus sain pour réduire les AT/MP dans les entreprises. Elle élabore et déploie pour cela des programmes de prévention ciblés sur les principaux risques (chutes, troubles musculosquelettiques, psychosociaux, chimiques, routiers, etc.) et les secteurs d'activités à risque ou sinistralité élevés. Elle s'appuie sur le réseau de ses propres organismes pour déployer ces programmes, notamment les Carsat, ainsi que sur un réseau de partenaires, afin de toucher le plus grand nombre d'entreprises.

Retrouvez toutes les informations de la Carsat Centre Ouest sur <https://www.carsat-centreouest.fr> ou scannez le QR Code :



Les **Chambres de Commerce et d'Industrie** (CCI) ont le statut d'Établissement Public (loi du 9 avril 1898). La loi leur confie la mission de représenter les entreprises du commerce, de l'industrie et des services auprès des Pouvoirs Publics ; tout établissement inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés en est ressortissant.

Dans le cadre de l'exécution de leurs missions, les CCI de la Corrèze et de la Creuse peuvent être amenées à **conclure des contrats de partenariat** avec des établissements qui s'engagent à apporter leur soutien, leur expertise et leurs services aux entreprises relevant de leurs territoires. **Les conventions de partenariat signées avec la Carsat Centre Ouest entrent dans ce cadre.**

La CCI de la Corrèze, acteur majeur du développement territorial

La [CCI de la Corrèze](#) représente près de **13 200 établissements inscrits au registre du commerce et du service**.

Elle **accompagne les entreprises tout au long de leur vie** : de la création, au développement d'activité, à la cession-reprise. Elle mène également des études socio-économiques et collabore étroitement avec les collectivités.

La CCI de la Corrèze c'est également un **Centre de formation et de développement des compétences** ([INISUP](#)) implanté à Brive et qui propose une large gamme de formations adaptées aux besoins des étudiants, des professionnels et des entreprises du territoire.



Dans l'**accompagnement de l'entreprise**, elle poursuit plusieurs **objectifs principaux** :

- Développer l'entrepreneuriat,
- Accompagner le dirigeant dans les étapes clés de son entreprise,
- Soutenir le développement des activités,
- Favoriser la transmission des entreprises du territoire,
- Former les dirigeants d'entreprises et leurs collaborateurs,
- Conseiller les entreprises et les salariés dans leur parcours professionnel et RH,
- Proposer un accompagnement professionnel aux salariés collaborateurs ayant une problématique de santé au travail.

La CCI de la Corrèze en quelques chiffres

Chiffres clés

- **13 200 établissements** inscrits au registre du commerce et du service,
- **25%** dans le **secteur de l'industrie**, **33%** dans le **commerce** et **41%** dans le **secteur des services**,
- **1 centre de formation INISUP** qui regroupe : une école de commerce (EGC business school), 8 formations en alternance de bac à bac+5, une offre de formation continue, un service dédié au conseil en gestion de carrière et des prestations de conseil en ressources humaines pour les entreprises.
- En 2024, **1 950 personnes** ont été **formées à INISUP**.

Retrouvez toutes les informations de la CCI de la Corrèze sur <https://www.correze.cci.fr>

La CCI de la Creuse, 1^{er} accélérateur pour les entreprises de son territoire

La **CCI de la Creuse** représente près de **6 500 établissements de l'industrie, du commerce et des services**.

La CCI de la Creuse accompagne les entreprises tout au long de leur cycle de vie, de la création à la transmission, en passant par les phases de développement et de consolidation. Elle s'appuie sur une expertise reconnue en ingénierie de projet, en observation économique, en gestion d'équipements structurants et en ingénierie de formation pour contribuer au dynamisme économique du territoire.

L'établissement consulaire propose une **gamme de formations résolument tournées vers l'entreprise et adaptées aux besoins de développement des compétences**. Son **pôle formation** et son **Centre de Formation des Apprentis (CFA)** proposent un large éventail de formations de référence et d'excellence, du CAP au BAC + 3 sur les filières Commerce & Vente / Banques & Assurances.



Dans le cadre de son **accompagnement aux entreprises et au territoire**, elle poursuit plusieurs **objectifs stratégiques** :

- Encourager et soutenir l'entrepreneuriat,
- Accompagner les dirigeants dans les étapes clés de la vie de leur entreprise,
- Favoriser le développement et la pérennisation des activités économiques,
- Former les chefs d'entreprise et leurs collaborateurs,
- Apporter un appui en matière de ressources humaines et d'évolution professionnelle, tant pour les employeurs que pour les salariés,
- Proposer un soutien adapté aux salariés confrontés à des problématiques de santé au travail,
- Structurer les filières stratégiques du territoire, notamment bois, arts textiles / arts tissés / tapisserie, et mécanique, à travers des actions collectives et un accompagnement individuel,
- Contribuer à la transition hydrique du territoire par des projets collaboratifs publics et privés,
- Conduire des études de redynamisation territoriale et des études d'impact économique...

La CCI de la Creuse en quelques chiffres

Chiffres clés

- **6 500 entreprises** employant **15 000 salariés**
- **97 %** de TPE **dont 30 %** secteur commerce, **34 %** secteur de l'industrie et **36 %** des services
- **1 250 m²** CCI au sein de la maison de l'économie regroupant les trois chambres consulaires
- **1 incubateur unique en Europe** dédié à la filière Textile/ Tapisserie / Arts tissés avec des ateliers partagés – Site Villa Chateaufavier à Aubusson.
- **1 Centre de Formation d'Apprentis** proposant un parcours du niveau infra-bac jusqu'au Bachelor.

Retrouvez toutes les informations de la CCI de la Creuse sur <https://www.creuse.cci.fr>

La Carsat Centre Ouest, le référent local de la protection sociale

La Carsat Centre Ouest, force d'action de proximité au service de ses publics, est engagée dans le développement économique local des ex-régions Limousin et Poitou-Charentes. Du fait de son périmètre d'intervention, elle est le premier acteur local de la protection sociale.

Elle assure **trois grandes missions de service public** au côté des salariés, des travailleurs indépendants et des entreprises sur les départements de Charente, Charente-Maritime, Corrèze, Creuse, Deux-Sèvres, Vienne et Haute-Vienne :

- Préparer et payer la retraite par répartition,
- Aider et accompagner les assurés fragilisés par un problème de santé,
- Prévenir et tarifer les risques professionnels.

La Carsat Centre Ouest en quelques chiffres

Risques professionnels

- **3,86** millions d'euros versés aux entreprises pour prévenir les risques professionnels
→ **1,66** millions d'euros versés pour la prévention des risques ergonomiques (FIPU)
- **578 422** salariés gérés par les risques AT/MP
- **74 504** établissements suivis pour leur tarification AT/MP
- **89 818** notifications de taux de cotisations envoyés aux entreprises
- **4 042** journées d'intervention prévention en entreprises

Retraite

- **605 256** retraités en paiement
- **32 480** nouveaux retraités
→ **25 457** nouveaux bénéficiaires d'un droit propre
→ **7 023** nouveaux bénéficiaires d'un droit dérivé
- **216 516** appels traités au 3960
- **6,1** milliards d'euros de dépenses de prestations légales

Action Sociale Retraite & Service Social

- **16,2** millions d'euros d'aides individuelles versées dans le cadre du maintien à domicile
- **16 960** retraités bénéficiaires d'une aide individuelle
- **4 646** retraités ayant participé à des actions collectives (conférences, pièces de théâtre, réunions, ateliers...)
- **12 837** assurés ayant bénéficié d'un accompagnement individuel ou collectif par le Service social

Source : [Rapport d'Activité 2024 de la Carsat Centre Ouest](#)